

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 12/03/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250311-140874-DE-1-1

**Séance du mardi 11 mars
2025
D-2025/66**

Date de mise en ligne : 13/03/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 11 mars 2025, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18H42 à 19H00

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14H40, Madame Isabelle ACCOCEBERRY présente à partir de 16H35, Madame Camille CHOPLIN présente jusqu'à 17H30, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18h00, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00 et Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 16H30 à 18H30.

Excusés :

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Dénomination de voies, espaces publics et bâtiments municipaux. Autorisation

Monsieur Baptiste MAURIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article L.2121-30 du code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil Municipal de délibérer des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Ces décisions sont rendues exécutoires de plein droit dès leur transmission à la Préfecture et leur publication.

Pour le cas particulier des voies et sentes privées non ouvertes à la circulation, la commune n'est pas habilitée à imposer un nom. Les dénominations sont donc établies par les aménageurs ou l'ensemble des propriétaires, lesquels peuvent néanmoins solliciter l'avis du Maire de la Commune concernée, qui ne peut s'y opposer qu'en cas d'atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le conseil Municipal est également compétent pour se prononcer sur la dénomination des bâtiments municipaux en vertu des dispositions de l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Les dénominations doivent présenter un intérêt public local et le respect des principes de neutralité du service public et de poursuite de l'intérêt général.

Par ailleurs, afin de répondre aux ambitions de la mandature, les dénominations doivent répondre en tout ou partie des enjeux suivants :

- Participer à l'objectif de féminisation de la toponymie ;
- Participer à l'objectif de diversité ;
- Être en lien avec les mémoires (les victimes de l'esclavage ou les personnes ayant participé de la lutte contre ce crime contre l'humanité, la déportation, la Shoah, la Résistance) ;
- Être en lien avec l'histoire récente ou ancienne du territoire ;
- Être en lien avec les choix précédemment faits sur un quartier ;
- Être en lien avec les projets d'aménagement en cours et à venir en souhaitant donner une identité à un nouveau quartier ;
- Prendre en considération la visibilité du site à dénommer.

Les membres de la Commission communale consultative pour la dénomination des rues, des espaces publics et des bâtiments municipaux dite « Commission viographie » se sont réunis en séance **le 16 décembre 2024** et ont examiné de nouvelles dénominations de voies et de bâtiments municipaux conformément à leurs attributions et aux enjeux sus-rappelés.

Les travaux de cette commission ont été présentés à Monsieur le Maire, en vue de les soumettre pour décision à l'assemblée délibérante

Considérant l'intérêt communal que présente ces travaux, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les propositions suivantes :

QUARTIER 1 – BORDEAUX MARITIME

• ESPACE SPORTIF BETTY CUTHBERT

Le maire adjoint de quartier et l'adjoint au maire en charge des sports proposent de nommer le futur espace sportif situé aux Bassins à flot, référencé « îlot P10 », 89 rue Lucien Faure. Leur proposition est **Betty Cuthbert**, figure emblématique du sport, particulièrement connue pour ses exploits en athlétisme. Triple médaillée d'or aux Jeux Olympiques, elle est également reconnue pour son rôle déterminant dans l'essor du sport féminin au niveau international. Les membres de la commission de viographie ont validé ce choix.

Betty Cuthbert née à Sydney en 1938, découvre l'athlétisme au Western Suburbs Athletic Club à l'âge de 8 ans. À 16 ans, elle quitte l'école pour travailler dans la garderie de ses parents et continue de s'entraîner au sprint. Elle est si loin de s'imaginer qu'elle pourra participer aux [Jeux Olympiques de Melbourne](#), qu'elle achète des billets pour assister aux compétitions depuis les gradins ! Mais quelques semaines avant l'ouverture, elle bat le record du monde du 200 mètres et devient favorite. Ce premier exploit se concrétise au-delà de ses espérances par trois médailles d'or dans les disciplines reines de l'athlétisme : le 100 mètres, le 200 mètres et le 4x100 mètres. Elle devient alors la « golden girl » de l'Australie. Après cinq ans de difficultés physiques, on lui diagnostique finalement une sclérose en plaques en 1974. Elle utilise sa notoriété pour faire connaître la maladie dans son pays, aider les malades et

récolter des dons pour faire avancer la recherche. Aux [Jeux de Sydney](#), en 2000, elle porte la torche olympique en fauteuil roulant jusqu'à la dernière relayeuse, Cathy Freeman. En 2012, elle fait partie des 12 premiers athlètes d'exception à entrer dans le Hall of Fame de la Fédération internationale d'athlétisme, aux côtés de [Jesse Owens](#), [Carl Lewis](#) ou encore Fanny Blankers.

QUARTIER 3 – BORDEAUX CENTRE

- **PLACETTE MARGUERITE CHABIRON**

À la demande d'Olivier Escots, il est proposé de nommer la placette située au carrefour des rues Georges Bonnac et Pierre. Après consultation avec l'association Queer Code, la commission de viographie a retenu cette proposition de rendre hommage à **Marguerite Chabiron** (plan annexe 1).

Marguerite Chabiron (1904-1967) est née à Challans. Après ses études à Nancy, elle s'installe à Verdélais comme pharmacienne. Sa pharmacie lui est offerte par sa compagne : Nelly Cosset. Marguerite s'engage auprès de la France libre en août 1943 à Verdélais comme agent de liaison. Elle sera arrêtée par la Gestapo en janvier 1944 pour avoir hébergé et aidé des résistantes nantaises en fuite. Marguerite est transférée en janvier 1944 à Bordeaux puis en février 1944 à la prison des femmes à Rennes. Marguerite est déportée en août 1944. Son convoi atteindra le camp de concentration de Ravensbrück en septembre 1944. Le neveu de Marguerite, Jean François Moreau, fut très ému d'accueillir chez lui sa tante revenue de déportation dans un terrible état de santé. Marguerite souffrira longtemps des traces de la déportation. Elle vivra dans la maison familiale et sera accompagnée par sa famille et par sa compagne Françoise Clément jusqu'à sa mort en 1967. À 73 ans, son neveu décide de partager l'histoire de sa tante et de coopérer avec l'équipe de Queer Code.

L'histoire de Marguerite Chabiron est partagée dans le cadre d'un travail d'archives du projet « Constellations Brisées », cartographies de trajectoire de femmes ayant aimé des femmes durant la Seconde Guerre Mondiale, un projet participatif européen, numérique et féministe portée par l'association Queer Code. <https://constellationsbrisees.net>

QUARTIER 7 – BORDEAUX BASTIDE

- **GYMNASSE BRIGITTE FERNANDEZ**

Il est proposé de renommer le Gymnase Thiers, actuellement désigné d'après l'avenue où il est situé, au numéro 178. La maire de quartier, Françoise Frémy, en concertation avec Mathieu Hazouard, adjoint au maire en charge des sports, suggère à la commission viographie de donner le nom de **Brigitte Fernandez**, handballeuse de haut niveau originaire du quartier de la Bastide et décédée en 2012. La commission valide cette proposition.

- **COURS ROBERT BADINTER**

Il est proposé de nommer un cours, en voie de création sur l'EPA Bordeaux Euratlantique sur le quartier de la Souys, et traversant deux communes, Floirac et Bordeaux. Lors de son conseil municipal du 10 juin 2024, la commune de Floirac a décidé de baptiser ce cours du nom de "Badinter". Dans un souci de cohérence avec cette décision, Baptiste Maurin, président de la commission viographie, suggère d'adopter cette dénomination. Les membres de la commission approuvent le choix du nom "Badinter", y ajoutant le prénom ; le cours situé sur Bordeaux sera désigné sous le nom de **"Robert Badinter"** (plan annexe 2).

Cas particulier des voies et sentes privées, pour votre parfaite information :

QUARTIER 2 – BORDEAUX CHARTRON GRAND PARC JARDIN PUBLIC

À la demande de l'opérateur immobilier NHOOD, dans le cadre de la réhabilitation du centre Auchan Counord, une sente piétonne sera aménagée en cœur de parcelle, puis rétrocédée au domaine public. Le promoteur a engagé une démarche participative en associant les habitants à ce projet. La commission viographie a été sollicitée pour le nom de cette sente, qui relie l'avenue Émile Counord à la rue Paul Berthelot. Monsieur le Maire proposera à l'opérateur le nom de **"Sente Counord"** (plan annexe 3).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Valider et adopter les dénominations proposées pour les voies publiques et privées ouvertes à la circulation ainsi que suit :
 - BETTY CUTHBERT, futur espace sportif situé aux Bassins à flot, 89 rue Lucien Faure

- MARGUERITE CHABIRON, placette située au carrefour des rues Georges Bonnac et Pierre
 - BRIGITTE FERNANDEZ, gymnase situé 178 avenue Thiers
 - ROBERT BADINTER, cours, prolongation du cours Badinter à Floirac
- Autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 mars 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

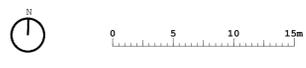
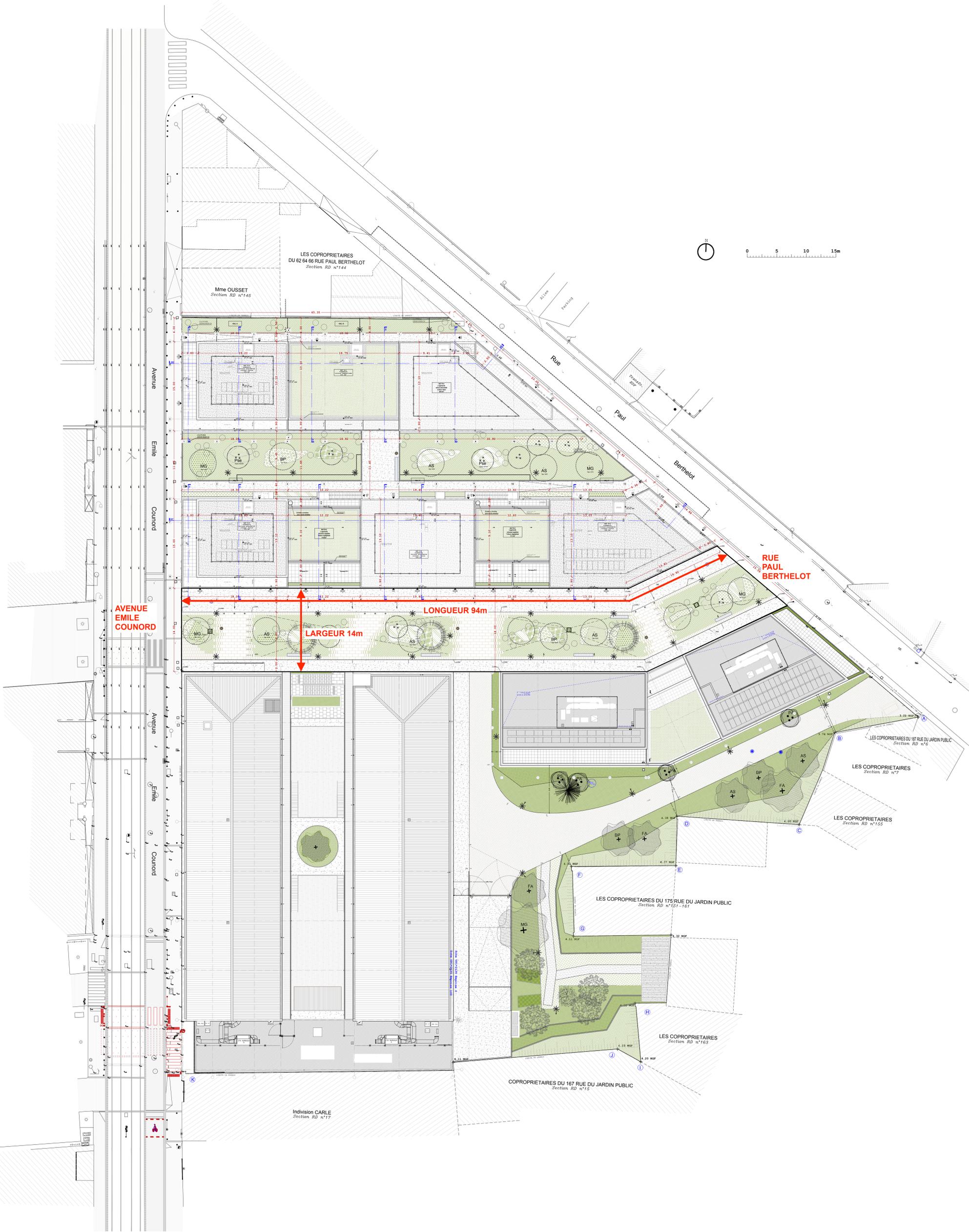
Monsieur Baptiste MAURIN



— Cours Badinter

— Limite Communale

..... Suite du Cours sur Bordeaux



**ILOT AUCHAN
CHARTRONS**
AVENUE EMILE COUNORD
33000 BORDEAUX

Maitre d'ouvrage :
SCV COORD
243/245 rue JEAN JAURES
33450 VILLEBRUYE D'ASCO
pedloard@scv.com
phandell@scv.com

Maitre d'oeuvre :
ASA Architectes DE BNOBP
21 rue Partado
33800 Bordeaux
contact@asa.fr
05 33 51 03 13
asa.fr

Bureaux d'etudes paysage :
TROUILLOT & BERNEL Paysagistes
6 rue René Maréchal
33150 CERON
m.frey@agencebtp.fr

RESPONSE Ingénierie - STA
45 rue de la Rousselle
33000 BORDEAUX
f.guilbert@response.fr

ALTO Ingénierie - CIVC/PB/ENVY
94 rue Fléché
33800 Bordeaux
13904@alto-ingenierie.fr

YVES - ECONOMIE
10 rue Pasteur
33000 Bordeaux
y.bard@yves.com

PROJEX - V&D
Avenue de Canteranne, Bât.3
33600 PESSAC
a.dupont@projex.fr

OPC - CT, SPS, SSI :
OPC - OPC
95 rue des Mailonniers
33100 Toulouse
rps@opcelec.fr

VERITAS - BUREAU DE CONTROLE
Parc d'activité Actipolis,
av. Ferdinand de Lesseps
33612 CESTAS
les@veritasbordeaux.com

LES BUREAUX DU LAC - Bat.1
4 rue Théodore Blanc
33049 BORDEAUX CEDEX
bordeaux@les-bureaux.com

CDI ASSOCIES - Coordinateur SSI
Agence Nouvelle-Aquitaine
33 avenue Hubert Dubedout
33150 CERON
v.bunel@cdi-associes.com